

(31/12)	2007	2008e	2009e	2010e	(31/12)	2007	2008e	2009e	2010e
CA (M€)	127,5	149,8	160,4	170,6	EV/CA		0,3	0,2	0,2
Var	20,4%	17,5%	7,1%	6,3%	EV/ROC		6,8	5,6	4,6
ROC	3,7	6,1	6,8	7,7	PE dilué		10,5	9,4	8,1
% CA	2,9%	4,0%	4,2%	4,5%	BPA dilué (€)	1,07	1,52	1,71	1,98
RNPg	2,6	3,7	4,1	4,8	Var		42,6%	12,2%	16,1%
MN (%)	2,0%	2,7%	2,8%	3,1%	FCFPA dilué (€)	0,8	-0,10	1,56	1,82
FCF	2,0	-0,2	3,8	4,4	Gearing	-23,1%	35,0%	13,9%	-3,4%
Dette fi. Nette	-2,9	5,5	2,6	-0,8	Rdt	1,8%	1,9%	2,6%	2,9%
Dividende (M€)	0,63	0,67	0,92	1,03					

CA S1 08 + contact société / Une croissance soutenue

Faits

Clasquin (M€)			
	S1 07	S1 08	S1 08e
CA	57,0	71,9	71,7
Var		26,1%	25,8%
Var tx de change constant		32,6%	
CA à périmètre comparable		67,5	67,7
Var		18,4%	18,8%
MB	12,6	17,4	17,1
Var		38,1%	35,7%
Var tx de change constant		43,4%	
MB à périmètre comparable		14,3	13,4
Var		13,5%	6,5%

Estimations ARKEON Finance

Commentaires

Face à un contexte international complexe, le groupe poursuit son développement et affiche un bon niveau de croissance de sa marge brute tant sur le maritime (+17,6%) que l'aérien (+8,5%). On notera un impact fuel surcharge significatif sur l'aérien et une tendance à la baisse des taux de fret maritime.

Sur l'activité transport et logistique, Gueppe affiche une stabilité de son activité après retraitement des répercussions du prix du fuel. Soutenue par son activité d'affrètement, la société acquise le 8 janvier a réalisé un CA de 4,4 M€.

Opinion

Même si la croissance des échanges mondiaux diminue, cette dernière s'élève tout-de-même à 4% par an environ. Par la flexibilité de son business model, ainsi que par la diversité de ses offres, Clasquin affiche une croissance du nombre d'opérations de l'ordre de 9% à périmètre constant. Ces bonnes performances mènent le management à confirmer ses objectifs de résultats annuels et prouvent la pertinence du business model du groupe. Recommandation et objectif de cours maintenus.

Prochain événement / RN S1 le 30 Septembre 2008

Fanny Alvarez

FannyAlvarez@ArkeonFinance.fr

+33 (0)1 53 70 50 04

SYSTEME DE RECOMMANDATION

ACHAT	:	Potentiel supérieur à 15%
RENFORCER	:	Potentiel compris entre 5% et 15%
ALLEGER	:	Potentiel compris entre 5% et -10%
VENDRE	:	Potentiel supérieur à -10%

DETECTION POTENTIELLE DE CONFLITS D'INTERETS

Opération de Corporate finance en cours ou réalisée durant les 12 derniers mois	Participation au capital de l'émetteur	Communication préalable des faxes à l'émetteur	Contrat de liquidité et / ou Animation de marché	Contrat d'apporteur de liquidité
NON	NON	NON	NON	NON

Cette publication a été rédigée par ARKEON Finance. Elle est délivrée à titre informatif uniquement et ne constitue en aucun cas une sollicitation d'ordre d'achat ou de vente des valeurs mobilières qui y sont mentionnées.

L'information contenue dans cette publication ainsi que toutes les opinions qui y sont reprises, sont fondées sur des sources présumées fiables. Cependant ARKEON Finance ne garantit en aucune façon l'exactitude ou l'exhaustivité de ces informations et personne ne peut s'en prévaloir. Toutes les opinions, projections et/ou estimations contenues dans cette publication reflètent le jugement d'ARKEON Finance à la date de celle-ci et peuvent être sujettes à modification sans notification. Cette publication est destinée exclusivement à titre informatif aux investisseurs professionnels qui sont supposés élaborer leur propre décision d'investissement sans se baser de manière inappropriée sur cette publication. Les investisseurs doivent se faire leur propre jugement quant à la pertinence d'un investissement dans une quelconque valeur mobilière mentionnée dans cette publication en tenant compte des mérites et risques qui y sont attachés, de leur propre stratégie d'investissement et de leur situation légale, fiscale et financière. Les performances historiques ne sont en aucun cas une garantie pour le futur. Du fait de cette publication, ni ARKEON Finance, ni aucun de ses dirigeants ou de ses employés, ne peut être tenu responsable d'une quelconque décision d'investissement. Conformément à la réglementation et afin de prévenir et d'éviter les conflits d'intérêts eu égard aux recommandations d'investissements, ARKEON Finance a établi et maintient opérationnelle une politique efficace de gestion des conflits d'intérêts. Le dispositif de gestion des conflits d'intérêts est destiné à prévenir, avec une certitude raisonnable, tout manquement aux principes et aux règles de bonne conduite professionnelle. Il est en permanence actualisé en fonction des évolutions réglementaires et de l'évolution de l'activité d'ARKEON Finance. ARKEON Finance entend, en toutes circonstances, agir dans le respect de l'intégrité de marché et de la primauté de l'intérêt de ses clients. A cette fin, ARKEON Finance a mis en place une organisation par métier ainsi que des procédures communément appelées « Muraille de Chine » dont l'objet est de prévenir la circulation induite d'informations confidentielles, et des modalités administratives et organisationnelles assurant la transparence dans les situations susceptibles d'être perçues comme des situations de conflits d'intérêts par les investisseurs. Cette publication est, en ce qui concerne sa distribution au Royaume-Uni, uniquement destinée aux personnes considérées comme 'personnes autorisées ou exemptées' selon le 'Financial Services Act 1986' du Royaume-Uni, ou tout règlement passé en vertu de celui-ci ou auprès de personnes telles que décrites dans la section 11 (3) du 'Financial Services Act 1986 (Investment Advertisement) (Exemption) order 1997' et n'est pas destinée à être distribuée ou communiquée, directement ou indirectement, à tout autre type de personne. La distribution de cette publication dans d'autres juridictions peut être limitée par la législation applicable, et toute personne qui viendrait à être en possession de cette publication doit s'informer et respecter de telles restrictions.